

# **EGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE**

REGION : Région Provence - Alpes - Corse - Côte d'Azur

## **AC.EPU DE PAYS D'AIX EN PROVENCE**

### **Etat financier et analytique**

**Année 2018**

# ETAT ANALYTIQUE SYNTHESE

SYNTHESE DES COMPTES ANALYTIQUES 2018					
		Recettes	Dépenses	Résultat	
				Excédent	Déficit
1)	Recettes ordinaires internes	151 234 €			
	Dépenses locales		43 247 €		
	Ligne 19 (remboursement)	6 124 €			
2)	Recettes ordinaires externes	4 856 €			
	Dépenses synodales et consistoriales		111 294 €		
<b>Total (chapitres 1 et 2 + ligne 19)</b>		<b>162 214 €</b>	<b>154 541 €</b>	<b>7 673 €</b>	
3)	Recettes extraordinaires internes				
	Dépenses extraordinaires internes		331 744 €		
4)	Recettes extraordinaires externes	27 776 €			
	Dépenses extraordinaires externes		2 500 €		
<b>Total (chapitres 1,2,3,4 + ligne 19)</b>		<b>189 990 €</b>	<b>488 785 €</b>		<b>298 795 €</b>
M	Rémunérations Ministres	20 707 €	20 707 €		
<b>TOTAL ANALYTIQUE</b>		<b>210 696 €</b>	<b>509 491 €</b>		<b>298 795 €</b>
Retraitement analytique					
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>210 696 €</b>	<b>509 491 €</b>		<b>298 795 €</b>

Conformément à l'article 19 de la loi du 9 décembre 1905, les actes de gestion financière sont chaque année présentés au contrôle de l'assemblée générale et soumis à son approbation. L'article 21 stipule que les associations culturelles dressent chaque année l'état inventorié de leurs biens meubles et immeubles.

Le formulaire "Etat financier et analytique" présent fait figure de compte financier. Il présente les recettes et dépenses effectuées selon le plan interne de l'UNAC-EPUDF, avec les annexes :

- \* l'état inventorié des biens et leur valorisation,
- \* les activités fiscalisées,
- \* la situation des emprunts éventuellement contractés,
- \* le suivi de l'aliénation des biens attribués ou affectés,
- \* bilan et compte de résultat,
- \* le rapport écrit du réviseur aux comptes.

Un exemplaire du formulaire "Etat financier et analytique", accompagné des annexes et documents de comptabilité, doit être conservé dans les archives locales. Deux exemplaires originaux (ainsi, le cas échéant, que deux exemplaires des documents autres préparés pour l'assemblée générale) doivent être transmis au plus tard pour le 31 mars au secrétariat régional, qui en fait parvenir un au service administratif et juridique de l'Union avec la mention de la signature du réviseur, après l'arrêté des comptes par le conseil presbytéral.

# ETAT ANALYTIQUE RECETTES

N° état	Intitulés	2018	2017
11	Offrandes régulières nominatives	111 382 €	99 169 €
12	Offrandes régulières anonymes	26 079 €	22 892 €
13a	Offrandes occasionnelles (après cérémonies) – nominatives	2 750 €	9 540 €
13b	Offrandes occasionnelles (après cérémonies) – anonymes	2 152 €	1 904 €
15a	Offrandes affectées – nominatives	7 800 €	
15b	Offrandes affectées – anonymes		
16	Manifestations de soutien (kermesse, tombola, vente, comptoir-librairie...)	1 071 €	1 068 €
	<b>TOTAL CHAPITRE 1 : RECETTES ORDINAIRES "INTERNES"</b>	<b>151 234 €</b>	<b>134 573 €</b>
<b>19</b>	<b>Remboursements liés au fonctionnement régulier de l'Eglise locale</b>	<b>6 124 €</b>	<b>6 742 €</b>
211	Subventions ordinaires EPUDF-Région (desserte...)	800 €	
212	Subventions ordinaires EPUDF-Consistoire		
22	Subventions d'autres organismes		
231	Revenus ordinaires des immeubles		
232	Revenus ordinaires de la gestion des concessions de cimetières		
233	Revenus ordinaires des placements : produits financiers sur trésorerie courante	4 056 €	7 823 €
24	Autres recettes ordinaires "externes"		
	<b>TOTAL CHAPITRE 2 : RECETTES ORDINAIRES "EXTERNES"</b>	<b>4 856 €</b>	<b>7 823 €</b>
31a	Offrandes spéciales pour les immeubles (achat, construction, grosses réparations...) - nominatives		
31b	Offrandes spéciales pour les immeubles (achat, construction, grosses réparations...) - anonymes		
32a	Offrandes spéciales pour projets spécifiques (hors immobiliers) - nominatives		
32b	Offrandes spéciales pour objets spécifiques (hors immobiliers) – anonymes		
331	Recettes exceptionnelles : vente d'immeubles		
332	Recettes exceptionnelles : donation, legs		
333	Recettes exceptionnelles : produits financiers sur fonds de réserve		
334	Recettes exceptionnelles autres, dont dépôt de garantie		
34a	Collecte journée annuelle pour la Mission - nominative		
34b	Collecte journée annuelle pour la Mission - anonyme		
351	Souscriptions d'emprunts auprès d'organismes financiers		
352	Souscriptions d'emprunts autres		
	<b>TOTAL CHAPITRE 3 : RECETTES EXTRAORDINAIRES "INTERNES"</b>		
411	Subventions et recettes exceptionnelles du conseil régional, du consistoire (déménagement, immeubles, véhicule)		500 €
412	Subventions et recettes exceptionnelles d'autres organismes	27 776 €	3 500 €
42	Recettes pour le compte d'autres associations culturelles		
	<b>TOTAL CHAPITRE 4 : RECETTES EXTRAORDINAIRES "EXTERNES"</b>	<b>27 776 €</b>	<b>4 000 €</b>
	<b>TOTAL RECETTES R= (CH1+CH2+CH3+CH4 + Ligne 19)</b>	<b>189 990 €</b>	<b>153 138 €</b>
R50	Rémunération Ministre(s) = M (prise en charge par la région) (1)	20 707 €	
	<b>TOTAL GENERAL (R+M)</b>	<b>210 696 €</b>	<b>153 138 €</b>

# ETAT ANALYTIQUE DEPENSES

N° état	Intitulés	2018	2017
101	Catéchèse	1 086 €	459 €
102	Évangélisation	2 125 €	5 459 €
103	Jeunesse	2 702 €	2 852 €
104	Moyens d'information	6 090 €	3 572 €
105	Frais de bureau (téléphone, papeterie...)	985 €	3 543 €
106	Desserte paroissiale	3 427 €	4 525 €
107	Autres frais de déplacement	1 371 €	2 503 €
108a	Presbytère : Assurances, impôts, loyers	997 €	1 210 €
108b	Presbytère : Chauffage, eau gaz électricité	2 960 €	2 629 €
108c	Presbytère : Entretien immobilier et mobilier	2 472 €	167 €
109a	Temple : Assurances, loyers	1 445 €	165 €
109b	Temple : Chauffage, eau gaz électricité	3 264 €	4 038 €
109c	Temple : Entretien mobilier et immobilier	895 €	1 465 €
109bis-a	Autres locaux : Assurances, impôts, loyers, chauffage, eau, gaz, électricité	2 850 €	5 250 €
109bis-b	Autres locaux : Entretien mobilier et immobilier		
109bis-c	Dépenses imputées sur revenus patrimoniaux		
110	Personnels salariés rémunérés directement par l'AC (salaires et charges sociales)	9 234 €	5 113 €
111	Divers (frais de synode, impôts sur les sociétés, ...)	1 345 €	1 592 €
115	Annuités d'emprunts immobiliers (intérêts, remboursement capital)		
115bis	Annuités d'emprunts mobiliers (intérêts, remboursement capital)		
116	Manifestations de soutien (kermesse, tombola, vente, comptoir-librairie..) dépenses de toutes natures affectées à ces activités		1 090 €
119	Remboursement de dépenses mutualisées		
<b>TOTAL CHAPITRE 1 : DEPENSES LOCALES</b>		<b>43 247 €</b>	<b>45 633 €</b>
2011	Contribution versée à l'EPUDF-Région : somme effectivement versée au titre de l'année	110 520 €	108 360 €
2012	Contribution versée à l'EPUDF-Région : somme effectivement versée au titre des années précédentes		
202	Contribution versée à l'EPUDF-Consistoire	111 €	109 €
203	Contribution versée à ASEMEPUF	663 €	720 €
<b>TOTAL CHAPITRE 2 : DEPENSES SYNODALES ET CONSISTORIALES</b>		<b>111 294 €</b>	<b>109 189 €</b>
301	Projets spécifiques immobiliers (acquisitions, construction, grosses réparations)	331 003 €	192 165 €
302	Projets spécifiques autres (véhicule, mobilier, sonorisation, voyage catéch.)	741 €	1 988 €
303	Charges except. : frais de déménagement du ministre, dépôt de garantie, ..		
304	Collecte journée annuelle pour la Mission versée à EPUDF-Région		
<b>TOTAL CHAPITRE 3 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES "INTERNES"</b>		<b>331 744 €</b>	<b>194 153 €</b>
401	Subventions ou versements à l'EPUDF ou à d'autres associations cultuelles	2 500 €	2 577 €
402	Dépenses pour le compte d'autres associations cultuelles		
<b>TOTAL CHAPITRE 4 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES "EXTERNES"</b>		<b>2 500 €</b>	<b>2 577 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES (CH1+CH2+CH3+CH4) = D</b>		<b>488 785 €</b>	<b>351 553 €</b>
D500	Rémunérations Ministre(s) = M (prise en charge par la région) (1)	20 707 €	
<b>TOTAL GENERAL (D+M)</b>		<b>509 491 €</b>	<b>351 553 €</b>

# ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES BIENS IMMEUBLES ET MEUBLES

L'article 21-1er alinéa de la loi du 9 décembre 1905 prévoit que les associations culturelles dressent chaque année un état inventorié de leurs biens propres, meubles et immeubles, avec leur estimation, article par article.

<b>Biens attribués ( Immeubles)</b>					
	(Im)meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur

<b>Biens attribués (Acquis en emploi)</b>					
N°	(Im)meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur

<b>Biens attribués (Meubles)</b>					
N°	(Im)meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur

<b>Réserves financières ordinaires et spéciales (cumul)</b>				au 31 décembre	
				70 285 €	

<b>Autres Biens (Meubles et immeubles propres)</b>					
N°	(Im)meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur
1	Meubles	ORGUES	DANS LE TEMPLE , 4 rue Villars 13100 AIX EN PROV	ACHAT EN 1970	30 000

## ANNEXE 2 : ACTIVITES FISCALISEES

Les activités fiscalisées sont regroupées en fonction de quatre types d'activités présentés ci-dessous. Les montants des cumuls recettes et dépenses de chaque activité sont extraits de l'ensemble des écritures de l'association culturelle figurant dans le livre-journal.

	Recettes	Dépenses	Résultat
<b>A . Manifestations de soutien au profit de l'AC (les 6 premières)</b>			
VENTE GATEAUX	680 €	0 €	680 €
<b>B. Manifestations de soutien (au-delà de la 6ème)</b>			
COMPTOIR LIBRAIRIE	391 €	0 €	391 €
<i>Sous-total : A + B = (à porter en ligne 16 pour les recettes et en ligne 116 pour les dépenses)</i>	<i>1 071 €</i>		<i>1 071 €</i>
<b>C. Revenus patrimoniaux (1)</b>			
<b>D. Revenus financiers</b>			
	4 056 €		4 056 €
<b>TOTAL GENERAL A + B + C + D</b>	<b>5 127 €</b>		<b>5 127 €</b>

(1) location de salles, de presbytères et revenus issus de concessions de cimetières

## ANNEXE 3 : SUIVI DE L'ALIENATION DES BIENS ATTRIBUES (acquis en emploi)

Année d'aliénation	Montant en euros	Affectation du produit de l'aliénation	Nature du bien aliéné
--------------------	------------------	--	-----------------------

## ANNEXE 4 : BILAN 2018

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	Brut	Amort. et déprec.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Frais de Recherche Développement				
Autre				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Matériel de transport				
Matériel de bureaux et Informatique				
Mobilier de bureaux et divers				
Immobilisation en cours				
s/total				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Titres immobilisés				
Prêts aux personnels				
Autres prêts				
Cautions pour loyers, autres				
s/total				
<b>TOTAL I</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSEES SUR COMMANDES CREANCES</b>				
Fournisseurs				
Autres créances				
Dépôt à la région				10 607 €
Dépréciation				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
				6 480 €
<b>DISPONIBILITES : Banques et caisse</b>				
	70 285 €		70 285 €	351 993 €
<b>TOTAL II</b>	<b>70 285 €</b>		<b>70 285 €</b>	<b>369 080 €</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>				
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
<b>TOTAL III</b>				
<b>ACTIF : TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>70 285 €</b>		<b>70 285 €</b>	<b>369 080 €</b>

PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
<b>FONDS ET RESERVES</b>		
<b>FONDS STATUTAIRE</b>		
Patrimoine intégré		
Legs et donation		
Subvention d'investissement		
Ecarts de réévaluations		
s/total		



<b>RESERVES</b>		
Réserves affectées		
Réserves Ensemble, mutualisation		
Réserves générales	369 080 €	567 495 €
s/total	369 080 €	567 495 €
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVE (avant affectation du résultat)	369 080 €	567 495 €
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE)</b>	<b>-298 795 €</b>	<b>-198 414 €</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>70 285 €</b>	<b>369 080 €</b>

<b>PROVISIONS et SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</b>		
<b>SUBVENTION D'EQUIPEMENT</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>		
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS</b>		
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>		
<b>TOTAL II</b>		

<b>FONDS DEDIES</b>		
<b>Fonds dédiés sur autres ressources</b>		
<b>TOTAL III</b>		

<b>DETTES</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>		
Emprunts bancaires		
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES</b>		
Autres emprunts		
Dépôts et cautionnements		
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
<b>AUTRES DETTES</b>		
Eglise Unie (région)		
SPM-Defap		
Consistoire		
Autres AC		
Autres AC dans ensemble		
ASEMEPUdF		
Autres		
<b>TOTAL IV</b>		

<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCES</b>		
<b>TOTAL V</b>		
<b>PASSIF : TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>70 285 €</b>	<b>369 080 €</b>

# ANNEXE 5 : COMPTE DE RESULTAT 2018

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2018	Exercice 2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes, activités fiscalisées (Type A et B)	1 071 €	1 068 €
Dons et legs	150 163 €	133 504 €
Consistoires		
Concession de cimetière & Loyers		
Participation, remboursements de frais et transfert de charges	6 124 €	6 742 €
Autres produits		
Subventions	21 507 €	
<b>TOTAL I</b>	<b>178 865 €</b>	<b>141 315 €</b>

<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Frais généraux de gestion (électricité, loyers, assurances, frais de déplacements, d'affranchissements)	33 016 €	39 390 €
Impôts, taxes et versements assimilés	997 €	1 130 €
Salaires, traitements et charges sociales	29 941 €	5 113 €
Contributions et subventions	113 794 €	111 766 €
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Concession de cimetière, panneau d'affichage		
Autre charge de gestion courante		
<b>TOTAL II</b>	<b>177 748 €</b>	<b>157 399 €</b>

<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 117 €</b>	<b>-16 084 €</b>
--	----------------	------------------

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits nets sur cess. de valeurs mob. de placements	4 056 €	7 823 €
<b>TOTAL III</b>	<b>4 056 €</b>	<b>7 823 €</b>

<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilés		
Différence négative de charges		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Charges nettes sur cess. de valeurs mob. de placement		
Participation produits financiers		
<b>TOTAL IV</b>		

<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>4 056 €</b>	<b>7 823 €</b>
---------------------------------------	----------------	----------------

<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>5 173 €</b>	<b>-8 261 €</b>
---	----------------	-----------------

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion (dons, legs, autres...)	27 776 €	4 000 €
Sur opérations en capital		
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>27 776 €</b>	<b>4 000 €</b>

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion (subventions, créances irrécouvrables)	331 744 €	194 153 €
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>331 744 €</b>	<b>194 153 €</b>

<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>-303 968 €</b>	<b>-190 153 €</b>
--	-------------------	-------------------

<b>IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>		

<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTES (VIII)</b>		

<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>210 696 €</b>	<b>153 138 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>509 491 €</b>	<b>351 553 €</b>
<b>RESULTAT (BENEFICE)</b>	<b>-298 795 €</b>	<b>-198 414 €</b>

# ANNEXE 6 : REVISION DES COMPTES

La Constitution de l'Eglise protestante unie de France (dans son Règlement d'application à l'article 17), prévoit une procédure annuelle obligatoire de révision des comptes de chaque association culturelle membre de l'Eglise protestante unie de France, qui n'est pas dans l'obligation de nommer un commissaire aux comptes.

Cette révision est effectuée par une personne, nommée par le conseil presbytéral, choisie en dehors de celui-ci et si possible hors de l'Eglise locale. La durée du mandat du réviseur est de quatre ans et la révision des comptes de l'association culturelle s'exerce chaque année. Le réviseur ne pourra pas cumuler plus de deux mandats consécutifs..

Le réviseur établit un rapport écrit qu'il remet au conseil presbytéral avant que celui-ci n'arrête les comptes.

Ce rapport écrit sera ensuite présenté par le conseil presbytéral à l'assemblée générale de l'association culturelle.

## Cadre à remplir de manière obligatoire par le réviseur

Par sa signature apposée ci-dessous, le réviseur confirme avoir accompli sa mission dans le cadre de l'article 17 du Règlement d'application de la Constitution de l'EPUDF et avoir fait part, au conseil presbytéral, de ses observations avant la tenue de l'assemblée générale et avoir remis au conseil presbytéral son rapport écrit à destination de l'assemblée générale.

NOM, Prenom :

Nommé(e) par le  
Conseil presbytéral en date du :

Signé et daté :

## Etat financier et analytique vérifié pour un cumul de

Recettes<sup>(1)</sup>

Dépenses<sup>(2)</sup>

(1) : inscrire le total général R + M de la page recettes

(2) inscrire le total général D + M de la page dépenses

**TABLEAU 1 : REPARTITION DES OFFRANDES NOMINATIVES REGULIERES**

Tranches d'offrandes nominatives (en euros)	<80	80-149	150-399	400-799	800-1549	1550-2499	>=2500	TOTAL
Nombre d'offrandes par tranche	31	28	53	35	36	11	5	T1= Nombre de foyers versant des offrandes nominatives régulières (FON) <b>199</b>
Montant des offrandes par tranche (en euros)	1 325 €	2 909 €	13 170 €	19 295 €	38 324 €	21 282 €	15 077 €	T2 = Montant total des offrandes régulières nominatives (ON) <b>111 382 €</b>

Les offrandes nominatives régulières dont le montant total est inscrit en ligne 11 des recettes sont réparties dans ce tableau.

En première ligne, vous inscrivez leur nombre par tranche et en deuxième ligne, leur montant par tranche.

Dans la case T1 est donc inscrit le nombre de foyers versant des offrandes nominatives régulières.

Dans la case T2 est inscrit le montant total des offrandes nominatives régulières. Il doit être égal au total de la ligne 11.

(ne sont donc pas comptées dans cette case les offrandes nominatives affectées, les offrandes nominatives spéciales ou tout versement nominatif venant en échange d'un objet ou d'un service).

**TABLEAU 2 : STATISTIQUES**

Nombre de foyers connus (FC)	500
Nombre de foyers participant à la vie financière (FP)	208
Nombre de foyers offrandes nominatives régulières (FON)	199
Total des offrandes nominatives régulières (ON)	111 382 €
Nombre de foyers ayant obtenu des reçus fiscaux	208
Nombre de reçus fiscaux émis	209
Montant total des sommes inscrites sur les reçus fiscaux	121 932 €

**TABLEAU 3 : DETAIL DES REMBOURSEMENTS**

Types de dépenses	Etat financier et analytique	Montant des remboursements
Catéchèse	19-101	955 €
Evangelisation	19-102	351 €
Jeunesse	19-103	585 €
Moyens d'information	19-104	779 €
Frais de bureau	19-105	
Desserte paroissiale	19-106	532 €
Autres frais de déplacement	19-107	634 €
Presbytère	19-108	288 €
Temple(s)	19-109	2 000 €
Autres locaux	19-109bis	
Divers	19-111	
Remboursement au titre de la mutualisation	19-112	
<b>TOTAL</b>		<b>6 124 €</b>

Le montant total R des remboursements doit être égal au montant indiqué à la ligne 19 du chapitre recettes.

**TABLEAU 4 : DEPENSES SYNODALES ET CONSISTORIALES**

Intitulés	Appelées au titre de l'exercice	Versées au titre de l'année	Restant dû	Versées au titre des exercices précédents	Total versé dans l'année
UNAC-EPUdF (Région)*	110 520 €	110 520 €			110 520 €
UNAC-EPUdF (Consistoire)	111 €	111 €			111 €
ASEMEPUdF	663 €	663 €			663 €

(\*) la contribution appelée au titre de l'exercice est votée par le synode régional de l'année précédente

**TABLEAU 5 : VARIATION DE LA TRESORERIE DISPONIBLE**

	Solde au 01/01	Solde au 31/12	Variations sur
Banques	315 326 €	68 599 €	-246 727 €
Livrets d'épargne	36 667 €	1 686 €	-34 981 €
Valeurs mobilières de placement (Sicav)	6 480 €		-6 480 €
Dépôts à la région	10 607 €		-10 607 €
Caisse			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>369 080 €</b>	<b>70 285 €</b>	<b>-298 795 €</b>

**TABLEAU 6 : VARIATION DES RESERVES**

	Au 01/01/2018 Début de l'exercice	Au 31/12/2018 Fin d'exercice	Variations sur l'année
<i>Patrimoine intégré (1)</i>			
<i>Legs et donations (1)</i>			
<i>Subvention d'investissement &amp; écarts de réévaluations (1)</i>			
Réserves affectées			
Réserves Ensemble ou mutualisation			
Réserve générale			
Report à nouveau & Résultat de l'exercice (bénéfice)	369 080 €	70 285 €	-298 795 €
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>369 080 €</b>	<b>70 285 €</b>	<b>-298 795 €</b>

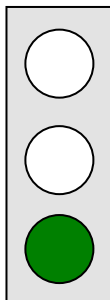
(1) uniquement pour les associations appliquant le plan comptable général

**TABLEAU 7 : EMPRUNTS**

Situation au 31 décembre des emprunts contractés par l'association culturelle

Immeuble concerné ou objet	Date initiale	Montant initial	Montant différé	Capital remboursé	Capital restant dû	Nature de la garantie
----------------------------	---------------	-----------------	-----------------	-------------------	--------------------	-----------------------

# VERIFICATION DE L'ETAT



**Cette partie est à remplir par toutes les associations culturelles qu'elles soient en comptabilité de paiement ou en comptabilité d'engagement et permet de détecter d'éventuelles erreurs ou incohérences.**

FC : nombre de foyers connus  
FP : nombre de foyers participant à la vie financière (élément estimé)  
FON : nombre de foyers versant des offrandes nominatives régulières  
ON : montant des offrandes nominatives régulières (montant indiqué ligne 11 des recettes de l'état financier et analytique ; montant T2 du tableau 2 "STATISTIQUES")  
ROI : recettes ordinaires internes (= chap 1 - ligne 116)  
RO : recettes ordinaires nettes (= chap 1 + chap 2 - ligne 116 - ligne 21 c'est-à-dire recettes ordinaires diminuées d'éventuelles subventions ordinaires du CR)

## Analyse des rémunérations des ministres

Le total des rémunérations et charges des ministres doit être égal dans les colonnes charges et produits (ou recettes-dépenses)  
Ligne 50 = ligne 500

OK

Charge = 20 706,64 €  
Produit = 20 706,64 €

## Analyse des activités lucratives (recettes)

Le total des recettes des activités lucratives de types A et B de l'annexe 2 « Activités lucratives » doit être à celui indiqué à la ligne 16 des recettes.

OK

16 = 1 071,10 €  
Total = 1 071,10 €

## Analyse des activités lucratives (dépenses)

Le total des dépenses des activités lucratives de types A et B de l'annexe doit être à celui indiqué à la ligne 116 des dépenses.

OK

116 = 0,00 €  
Total = 0,00 €

## Nombre d'activités lucratives de type A (exonérées) :

1 activités lucratives (limité à 6)

OK

## Analyse des offrandes nominatives régulières

Le total des dons nominatifs réguliers indiqué sur la ligne 11 des recettes doit être égal à celui indiqué dans la ligne intitulée « Total des offrandes nominatives régulières »

OK

11 = 111 382,32 €  
ON = 111 382,32 €

## Cohérence d'indicateurs

En règle générale, on doit avoir : FC > FP > FON

Texte Analyse du retraitement comptable

FC = 500  
FP = 208  
FON = 199

## Affectation du résultat

Les comptes 120 & 129 doivent être affectés durant l'exercice en accord avec les décisions d'AG

OK

120 = 0,00 €  
129 = 0,00 €

## Cohérence bilan

L'actif doit être égal au passif

OK

Actif = 70 285,26 €  
Passif = 70 285,26 €

## Cohérence bilan (N-1)

L'actif doit être égal au passif

OK

Actif = 369 080,42 €  
Passif = 369 080,42 €

## Cohérence Compte de Résultat

Produits - Charges doit être égal au résultat (7-6)

OK

Résultat comptable = - 298 795 €  
Résultat analytique = - 298 795 €

## Cohérence des saisies entre planinterne et planofficiel (uniquement données issues de LoGeAs)

En comptabilité de paiement : Il ne doit pas y avoir de recettes ou de dépenses non classées sur le plan interne

OK

Reclassement Recettes = 0 €  
Reclassement Dépenses = 0 €

